

Les compagnons

Certaines personnes se posent la question de l'infaillibilité des sahabas du Prophète Mouhamed (s.a.w.s.).

- [Les premiers compagnons du Prophète parmi les émigrés et ceux qui les ont accueillis, ainsi que ceux qui les ont suivis dans la voie droite de la piété, Allah sera satisfait d'eux et ils seront satisfaits de Lui, Il leurs ménage un séjour dans des jardins baignés par des ruisseaux, ou ils vivront à jamais dans la félicité ; voilà le triomphe sublime] (Sourate Tawba 100).

Le verset parle de la récompense et des vertus qui s'attachent à l'émigration et de l'aide aux émigrants pour Allah, on ne peut comprendre ce verset dans un ensemble ou tous les compagnons seraient concernés, tout simplement par le mot : « parmi » ou « mine » en arabe qui désigne une partie et pas un ensemble : [les premiers compagnons du Prophète **parmi** les émigrés et ceux qui les ont accueillis, ainsi que ceux qui les ont suivis dans la voie droite de la piété ...] parmi les émigrés, parmi ceux qui les ont aidés, parmi ceux qui les auront suivis dans la voie droite, c'est à dire une partie de chacun de ces groupes ; Autrement que comprendre dans le verset qui suit ?? : [**parmi** les bédouins qui habitent autour de vous, certains sont des hypocrites comme **parmi** les habitants de Médine, Certains sont rompus à la duplicité, tu ne les connais pas comme tels, mais Nous nous les connaissons, Nous allons les châtier par deux fois, puis ils seront ramené à un tourment terrible] (sourate Tawba 101).

Est-ce que tous les bédouins ou tous les habitants de Médine sont des hypocrites ? bien sûr que non, le mot parmi ou « mine » en arabe ne peut être compris comme une généralité ou un ensemble !!! C'est une partie de chose, de gens ...

- le verset qui concerne le sujet de l'agrément des compagnons est : [Allah a été satisfait des croyants lorsqu'ils te faisaient **sous l'arbre**, acte d'allégeance, Il a su la sincérité de leurs cœurs, Il a répandu la quiétude sur eux et leurs a accordé une victoire très proche] (sourate Fath 18).

Ce verset non plus ne peut être utiliser comme preuve de l'infaillibilité de tous les compagnons, puisque d'une il concerne les compagnons qui étaient sous l'arbre, [Allah a été satisfait **des croyants** lorsqu'ils te faisaient sous l'arbre ...] et de deux ceux parmi eux qui étaient croyant, [Allah a été satisfait des croyants lorsqu'ils te faisaient sous l'arbre, acte d'allégeance...] de plus l'agrément s'attache à tenir ce pourquoi ils avaient passés pacte d'allégeance au Prophète (s.a.w.s) comme le verset suivant le dit : [en vérité ceux qui s'engagent avec toi, par le pacte d'allégeance, s'engagent avec Allah, Sa main est au-dessus des leurs, mais quiconque trahit son engagement ne le fait qu'à son propre détriment, Quand à celui qui respecte l'engagement pris envers Allah, il aura une récompense sublime] (sourate Fath 10) ... les compagnons ont pris le pacte d'allégeance et ont promis dans leur pacte : de combattre les mécréants, et de ne jamais fuir lors de la bataille et selon d'autres versions de combattre les mécréants jusqu'à la mort .. alors qu'une partie des

compagnons ont fui lors de la bataille de khaibar et la majorité d'entre eux lors de la bataille de hounaine ... que reste-t-il de leurs serment ? Et de la promesse « d'agrément d'Allah » qui s'attachait aux conditions de la croyance et de tenir leurs promesses ? Alors que le Prophète (s.a.w.s) lors de la bataille de hounaine leur rappelait leurs engagements : « **Ô les gens de sourate baqara !! Ô les gens du pacte sous l'arbre !!** ... » alors qu'aucun d'entre eux n'a répondu à l'appel et ont tous fuit pour la majorité, Le Prophète (s.a.w.s) a dû alors faire lui-même ce qu'il leur avait demandé ...

- On peut aussi citer le hadith du Prophète (s.a.w.s) : « **l'assassin de amar est dans le feu !!** » rapporter par hakim, ahmed, zahabi qui l'ont tous authentifié selon les conditions de deux (boukhari et muslim) ... alors que l'assassin de amar est aba ghadiya qui faisait partie de ceux qui étaient sous l'arbre et qui ont passé le pacte d'allégeance !!! preuve une fois de plus que ce pacte d'agrément d'Allah tenait sous conditions, sans citer tous les compagnons qui ont participé à l'assassinat de ousman ibn affan et qui étaient présent sous l'arbre !! bref les multiples preuves tiré du Coran et des Hadiths authentiques tirés des sunnites ne permettent en aucun cas d'utiliser ces versets pour accepter l'infailibilité des compagnons et encore moins l'histoire de leurs actes ...

اللهم صل على محمد وآل محمد